

Troisième réunion des dirigeants étudiants - 2006

Le 17 mars 2006

Salle de conférence n° 1
330, avenue Portage, bureau 410
Winnipeg

De 13 h à 15 h
(L'ordre du jour est annexé)

Dirigeants étudiants présents :

CUSB : Chantal Théroux
FCEE : Liz Carlyle
UB : Excusé
UM : Amanda Aziz, Gary Sran, Rachel Gotthilf, Rob Marriott
UMGSA : Megan Gallant
UW : Excusé
RRC : Rex Masesar
ACC : Excusé
CUN : Excusé

Membres du personnel du CEP :

Curtis Nordman, Directeur administratif p. i.
Vernon DePape, analyste du Conseil du Trésor
Dan Smith, analyste principal des politiques

Introduction

La séance est déclarée ouverte à 13 h. On accueille les participants, et chacun se présente.

On signale qu'une lettre datée du 10 mars 2006 et envoyée par la Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants à M^{me} Tannis Mindell pour demander une réunion avec le Conseil du Trésor a été transmise au CEP.

Le Conseil du Trésor est un comité du Cabinet; ce n'est pas une tribune publique, et il ne se réunit pas avec des organismes de l'extérieur. Néanmoins, la demande faite par les étudiants a été jugée importante, et M. Vernon DePape, du Secrétariat du Conseil du Trésor, a été invité à assister à la réunion d'aujourd'hui.

Examen des notes prises à la dernière réunion

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

Nouveau directeur administratif

M. Curtis Nordman, Directeur administratif par intérim du CEP, se présente. Mises à part les fonctions qu'il remplit au sein du CEP, il est aussi chargé du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba.

M. Nordman signale qu'il prendra sa retraite en juin 2006. Le CEP se mettra à la recherche d'un remplaçant au cours des prochaines semaines.

Le Budget provincial de 2006

Les participants examinent brièvement les éléments du Budget provincial qui concernent l'enseignement postsecondaire. Mentionnons : la hausse du financement; le maintien du gel des droits de scolarité; la tendance générale des autres droits; l'augmentation des fonds réservés aux bourses; la Bourse des cycles supérieurs; des fonds supplémentaires pour le CUN; d'autres initiatives.

Les étudiants soulignent que la possibilité que d'autres droits augmentent est ce qui les préoccupe le plus dans les annonces faites dans le Budget de 2006 au sujet de l'enseignement postsecondaire.

Le personnel précise que le gouvernement a signifié aux établissements que d'autres frais pourraient augmenter raisonnablement. Les établissements devraient pouvoir démontrer aux étudiants, au public et au gouvernement que les hausses sont justes et équitables et qu'elles correspondent aux augmentations légitimes des coûts.

Les étudiants veulent qu'on leur garantisse que ces droits n'augmenteront pas et ils précisent qu'il n'existe aucune norme convenue quant à ce qui constitue une augmentation « raisonnable ». Ils ajoutent qu'on ne sait pas au juste comment les établissements rendront compte de la hausse des autres droits. Le personnel souligne que le gouvernement devrait examiner les augmentations avant d'opter pour des mesures en particulier. Si ces droits étaient jugés déraisonnables, le gouvernement devrait alors réexaminer ces mesures.

Les étudiants répètent qu'ils souhaitent voir promulguer une loi qui appuierait la politique sur les droits de scolarité et qui viserait aussi les autres droits. Ils font par ailleurs observer que le gouvernement n'a encore exprimé aucun intérêt pour l'adoption d'une telle loi.

En ce qui concerne le rôle du Conseil du Trésor, M. DePape déclare que ce dernier ne travaille pas directement avec les organismes de l'extérieur, mais qu'il préfère plutôt adopter une position indépendante. Il souligne que le CEP a milité avec une efficacité particulière pour le système d'enseignement postsecondaire et que ses efforts ont été couronnés de succès malgré des ressources limitées et de nombreuses priorités en concurrence les unes avec les autres pour l'obtention de crédits budgétaires.

Discussion sur l'évaluation du processus de 2005-2006

Les dirigeants étudiants sont invités à réfléchir au processus de consultation de 2005-2006; la question sera abordée à la prochaine réunion.

Discussion sur les buts et les thèmes des années à venir

L'étude de ce point est reportée à une réunion ultérieure.

Fixation des dates des réunions de 2006-2007

Les participants conviennent qu'il serait utile de tenir des réunions trimestrielles en 2006-2007 et de choisir les dates en fonction des périodes stratégiques du point de vue des activités (ex., avant le Budget des dépenses, après le dépôt du Budget provincial) et des cycles des associations étudiantes (ex., avant les élections).

Les participants sont invités à réfléchir à un choix de dates qui conviendraient au cours des 12 prochains mois. Dan Smith leur enverra des renseignements sur les cycles d'activités du système d'enseignement postsecondaire, renseignements que les étudiants pourraient prendre en compte en choisissant les dates.

Dan Smith organisera une réunion au cours des prochains mois. À l'ordre du jour figureront les points non abordés aujourd'hui et une discussion sur les budgets des établissements. Si des participants veulent assister à la réunion par le biais d'une téléconférence, qu'ils communiquent avec Dan Smith (945-4720, dsmith@copse.mb.ca) longtemps d'avance pour que des dispositions puissent être prises en ce sens.

Autres questions

Sommet du Conseil de la Fédération : Une brève discussion porte sur le Sommet du Conseil de la Fédération. M. Nordman, qui y a assisté avec des dirigeants étudiants et d'autres personnes, signale que le Conseil a bon espoir que le gouvernement fédéral a entendu le message et que d'autres fonds pourraient être versés.

Contrat de recherche adjugé à l'EPI : Une question est posée sur un contrat de recherche accordé par le Programme d'aide aux étudiants du Manitoba (PAEM) à l'Education Policy Institute (EPI). Les étudiants soulignent que la méthode de recherche de l'Institut semble axée sur des résultats portant à croire que les obstacles financiers ne sont pas importants pour le Programme. Ils s'inquiètent du fait que des priorités idéologiques risquent de déterminer les conclusions de la recherche.

M. Nordman précise qu'il parlera au directeur administratif du PAEM pour s'assurer que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec le Programme et les étudiants.

Organisation du CEP : M. Nordman parle de la réorganisation interne proposée du Secrétariat du Conseil, et il souligne que la proposition prévoit notamment l'intégration de l'Initiative d'expansion des collèges dans le CEP. Il ajoute que le CEP s'est donné pour but d'évoluer de manière à devenir plus proactif, en plus d'être « réactif ».

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 50.

Troisième réunion des dirigeants étudiants et du CEP – 2005-2006

ORDRE DU JOUR

Date et heure

Le vendredi 17 mars 2006

De 13 h à 15 h

Lieu

Conseil de l'enseignement postsecondaire

Salle de conférence n° 1

330, avenue Portage, bureau 410

Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4

Participants

Dirigeants de la College and University Students' Association

Membres du personnel du CEP

Ordre du jour

1. Introduction
2. Examen des notes prises à la dernière réunion
3. Présentation du nouveau directeur administratif
4. Budget provincial de 2006
5. Discussion sur l'évaluation du processus de 2005-2006
6. Discussion sur les buts et les thèmes des années à venir
7. Fixation des dates des réunions de 2006-2007
8. Autres questions
9. Levée de la séance